

Comité de politique monétaire de la Cémac/Croissance annuelle

La BEAC révisé ses prévisions à 3 %

Innocent M'BADOUA
N'Djamena/Tchad

La 2e réunion ordinaire de l'année 2019 du Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque centrale qui s'est tenue dans la Salle du Conseil du siège de la BEAC à N'Djamena ont permis de scruter l'horizon économique et d'actualiser les projections. Craintes d'inflation et appel à diversifier l'économie.

Le Comité de politique monétaire (CPM) note qu'au cours du premier trimestre 2019, le ralentissement de l'activité économique mondiale



Abbas Mahamat Tolli (centre), gouverneur de la BEAC

observé au deuxième semestre 2018 va se poursuivre à cause " d'un contexte marqué par la

persistance des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, la baisse de la confiance

des entreprises et des consommateurs, la chute des échanges et de l'investissement, en particulier en Chine et en Europe, et les incertitudes entourant l'action des pouvoirs publics dans la plupart des grandes économies".

Toute chose qui a conduit le CPM a réajusté ses prévisions de croissance au niveau de la sous-région Cémac. Soit, un taux de croissance de 3 %, au lieu de 3,2 % initialement prévu ; contre 1,6 % en 2018. L'activité économique des pays membres tirerait profit en 2019 de l'augmentation de la production pétrolière et du dynamisme du secteur

non pétrolier, associé aux réformes macroéconomiques et structurelles que mènent les États. Le niveau général des prix va continuer à augmenter.

" Nous continuons à importer tout. Il n'existe pas de politique de contingentement des importations", a regretté Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC. C'est pourquoi, les tensions inflationnistes resteraient maîtrisées à 2,5 %. Les raisons de cette inflation varient d'un pays à un autre : monopole des groupes de distribution, chute de la production pétrolière des raffineries avec impact sur les prix des hydrocarbures, faible

pluviométrie ayant réduit les rendements agricoles, donc occasionné la flambée des prix des denrées alimentaires, etc.

Par ailleurs, en dépit du creusement du solde extérieur courant à -6,1 % du PIB en 2019, après -3,4 % du PIB en 2018, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'élèverait à 68,6 % en 2019, contre 61,3 %. Et les réserves officielles couvriraient 3,3 mois d'importations de biens et services. La banque centrale a, par ailleurs, pris d'importantes mesures afin de maintenir la stabilité monétaire de la zone.



Vue des membres du Comité de politique monétaire, dont le directeur BEAC du Gabon Denis Meporewa (gauche).

11e Réunion annuelle bancaire

Banques, performances 2019 et zones d'ombre



Mme Ludwine Oye-ni-Amoni, présidente de la Fédération des APEC

I.M'B.
N'Djamena/Tchad

Un vent de léger mieux souffle sur les banques de la sous-région. Les indicateurs d'activité et de performance, bien qu'en régression depuis quatre ans, amorcent une nette reprise, a déclaré à N'Djamena, Abbas Mahamat Tolli, président de la Cobac. On note une hausse du total bilan de 7,36 % au 31 mai 2019 des banques, par rapport à son niveau un an plus tôt. Quant aux dépôts de la clientèle, ils augmentent de 7,26 %. Les banques ne sont pas pour autant prêteuses. Le niveau des crédits bruts est quasiment stable. L'excédent de trésorerie qui en découle est en forte augmentation de 35,31 %, imputable, en grande partie, au rapatriement significatif des avoirs extérieurs imposé par la BEAC. " Les banques doivent gagner de l'argent en faisant leur métier premier, l'octroi des crédits à l'économie et non en piochant des sous à chaque opération effectuée

par les clients", a expliqué Abbas Mahamat Tolli, président de la Cobac, suite aux récriminations des clients dénonçant des prélèvements sur leurs comptes.

Le produit net bancaire (PNB) de l'ensemble des 51 banques en activité dans la Cémac (en dehors des banques en liquidation) a augmenté de 5,05 % sur la base des données provisoires. Quant au résultat net, il est en hausse de 3,53 %. Bien qu'enravageant des bons bénéfices, la BEAC redoute le non-remboursement des crédits, par les États notamment : " la qualité du portefeuille de crédits demeure préoccupante. Les créances immobilisées se sont accrues de 30,26 %, tandis que les créances douteuses sont en augmentation de 9,38 %", a affirmé le président de la Cobac à l'ouverture des travaux avec les banques.

Sur le niveau de fonds propres des banques, il y a eu matière à redire. Sur le plan prudentiel, sur les 51 banques en activité, seules 26 banques dis-

posent de fonds propres suffisants, contre 27 un an auparavant, pour respecter l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat. Sur ce point, la Cobac conseille l'ouverture du capital pour ces banques essentiellement familiales, ou des regroupements de type fusion-absorption.

Pour sa part, la présidente de la Fédération des associations des professionnels des établissements de crédits de la sous-région Cémac, la Gabonaise Ludwine Oye-ni-Amoni note qu'il est important de renforcer les fonds propres. " Aujourd'hui, toutes les banques ont un niveau de fonds propres réglementaires de 10 milliards de francs. Mais, compte tenu du contexte actuel, il est important que les banques voient plus grand. Les banques doivent inviter leurs actionnaires ou organes délibérants, à revoir cette stratégie et mettre en place un plan de redressement en matière de fonds propres", confie-t-elle.



COMMUNIQUE

La Société Nationale Immobilière (SNI) convie l'ensemble des réservataires du lotissement (SNLS) de Bikélé, à une rencontre le **vendredi 09 août 2019 à la Chambre de Commerce de Libreville à partir de 15H30.**

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour qui sera communiqué séance tenante, la présence de tous est vivement souhaitée.

Fait à Libreville le 23 JUL 2019

Le Directeur Général
Hermann KAMONOMO
HERMANN KAMONOMO